



COMMUNIQUÉ AUX CHEMINOTS

Paris, le 18 novembre 2019

POUR NOS RETRAITES POUR NOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET NOS EMPLOIS EN GREVE A PARTIR DU 5 DECEMBRE !

**Les Organisations
Syndicales
Représentatives, réunies
en interfédérale le jeudi
14 novembre 2019, ont
partagé la nécessité
d'organiser une riposte
face aux nombreuses
attaques lancées contre
les salariés du
ferroviaire.**

Elles appellent les
cheminots à se
mobiliser massivement
à partir du 5 décembre.

Dans l'unité, exigeons
du gouvernement
l'abandon de son projet
sur les retraites et la
prise en compte de nos
revendications au
niveau de la branche et
de la SNCF.

NOS RETRAITES SONT ATTAQUEES !

Le projet de retraites par points du gouvernement Macron s'attaque aux retraites de l'ensemble des salariés : les régimes spéciaux comme le régime général sont ciblés. Au-delà des menaces sur le moment auquel nous pourrions partir en retraite, tout-e-s les salarié-e-s subiraient une baisse très importante du montant de leur pension ! Les différentes simulations réalisées sur la base du rapport Delevoye prévoient en effet des baisses de pensions de 200, 400, 600€ par mois selon les situations ! Ce n'est pas admissible !

C'est sans compter sur la baisse prévisible du montant du point de retraite, en imposant une « règle d'or » qui limite la part des pensions à 14% du PIB. Avec la forte progression à venir du nombre de retraités, les pensions des retraités seraient encore diminuées !

UN CADRE SOCIAL TOTALEMENT REMIS EN CAUSE !

Avec la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2020 de la Loi « nouveau pacte ferroviaire », la direction SNCF souhaite remettre en cause l'essentiel de notre contrat social, aussi bien avec l'éclatement en Sociétés Anonymes que dans le cadre de la négociation de la convention collective : rémunération, métiers, protection sociale, emploi, externalisation, facilités de circulation, fin du Statut, avenir des lignes et du Fret, etc., l'État a décidé de ne rien nous épargner.

C'est le moment d'imposer d'autres choix ! La colère sociale est montée d'un cran supplémentaire ces derniers mois. Le nouveau Président de la SNCF doit répondre, en urgence, aux revendications.

Les fédérations syndicales CGT, UNSA, SUD-Rail ont déposé un préavis de grève reconductible par périodes de 24 heures, à compter du 5 décembre 2019. Elles appellent les cheminots à s'inscrire massivement dans la grève et à participer aux assemblées générales pour débattre du niveau de mobilisation, des négociations et des suites à donner.

Elles s'organisent pour donner des éléments d'appréciation nationaux.